Gestion de Placements TD



FNB de gestion de la trésorerie TD

Au 31 oct. 2024

Symbole

ole Actifs gérés

Taux moyen pondéré à l'échéance – après déduction des frais¹ Taux moyen pondéré à l'échéance – avant déduction des frais²

TCSH

\$182.8 M

3.68 %

3.85%

Cote de risque

Faible

Qualité de crédit moyenne pondérée³

> R1 (élevée)

Frais de gestion

0.15 %

RFG⁴

0.17 %

Fréquence des distributions

Mensuelle

Valeur liquidative

50.04

Dernière distribution

0.210

Nombre de placements

81

Échéance (jours)

152

Durée réelle (jours)

120

Cotes	
R1 (élevée)	90.19%
R1 (moyenne)	9.75%
R1 (faible)	0.00%
Espèces	0.05%
S. O.	0.00%



Remarques

¹ Le taux de rendement à l'échéance d'une obligation est indiqué comme un taux d'intérêt et représente la valeur actualisée des paiements de coupons futurs de l'obligation, plus la différence entre le cours actuel de l'obligation et sa valeur à l'échéance. Le taux de rendement à l'échéance tient compte non seulement du revenu tiré des coupons, mais aussi du réinvestissement des coupons reçus et des gains ou pertes en capital sur l'obligation, si elle est conservée jusqu'à l'échéance. Le taux de rendement moyen pondéré à l'échéance après déduction des frais indiqué ici est le taux de rendement moyen à l'échéance des obligations sous-jacentes détenues dans le FNB, pondéré en fonction de la proportion détenue dans le portefeuille. Le taux de rendement moyen pondéré à l'échéance après déduction des frais a été retranché du ratio des frais de gestion (RFG) estimé du FNB (exclusion faite des autres frais du fonds). L'estimation du RFG se fonde sur les frais de gestion du FNB majorés d'un taux de TVH estimé à 13 %.

- ² Le taux moyen pondéré à l'échéance avant déduction des frais englobe les frais de gestion et les autres dépenses. Les investisseurs peuvent s'attendre à ce que la valeur du FNB soit réduite par les frais de gestion et les autres dépenses.
- ³ La qualité de crédit moyenne pondérée correspond à la moyenne pondérée des cotes de crédit de toutes les agences de notation qui évaluent les obligations détenues dans le FNB.
- 4 L'estimation du RFG se fonde sur les frais de gestion du FNB majorés d'un taux de TVH estimé à 13 %.
- ⁵ Le taux de distribution correspond au montant de la dernière distribution x 12 / valeur liquidative.

Mentions juridiques

Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et l'aperçu du FNB avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Comme les parts de FNB sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Placements directs TD est une division de TD Waterhouse Canada Inc., filiale de La Banque Toronto-Dominion. MD Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.